

Clim-Préposer

MISE EN SERVICE

Vous réalisez votre installation, pour plus d'économies.

Surtout prenez votre temps !

- Fixation des supports de 2 unités (intérieure, extérieure)
 - Perçage du mur permettant le passage des(liaisons, câble et condensat)
 - Placer votre goulotte qui protégera vos liaisons, câble et condensat
 - Cintrez correctement vos liaisons frigorifiques**
 - raccordez les liaisons frigorifiques sur les 2 unités
 - Mettez les 2 unités sur leur support
 - Effectuez le raccordement du câble électrique fourni avec le Kit entre les 2 unités
 - Procédez au raccordement électrique conforme norme NF C15 100
- SANS MISE SOUS TENSION !**
(pour l'ampérage du disjoncteur voir descriptif du produit)
- Effectuez le raccord du tube de condensat (servant à évacuer l'eau)
 - Faites un test pour contrôle de l'écoulement de ce tube de condensat (en versant un quart de litre d'eau dans le petit bac de l'unité intérieure)

Votre travail est fini.

Le travail du technicien:

- Contrôle des positionnements des appareils
- Contrôle de la liaison inter-connectique
- Contrôle du raccordement électrique conforme norme NF C15 100
- Contrôle du cintrage des liaisons frigorifiques
- Contrôle de la protection électrique
- Contrôle de l'évacuation des condensats
- Contrôle étanchéité du circuit frigorifique
- Tirage au vide du circuit
- Mise en route du climatiseur
- Contrôle du fonctionnement du climatiseur
- Relevé des paramètres de fonctionnement
- Explications et démonstration complète des modes de fonction du climatiseur
- Conseils sur l'entretien du matériel

Nous vous proposons une mise en service sur Départements :

03-06-07-09-12-13-16-17-18-28-30-31-32-33-34-37-38-40-41-43-44-45-47-48-54-57-58-59-61-60-63-64-65-66-67-68-69-75-77-78-81-83-84-85-87-91-92-93-94-95

Toute prestation supplémentaire fera l'objet d'une facturation et règlement immédiat

Vous pouvez donc passer commande du matériel et accessoires sur mesure pour la pose et mise en service sur les départements que nous desservons un technicien prendra contact sous 24 heures pour convenir de la date de mise en service. Il est primordial que vous soyez présent et ou la personne qui à procéder à l'installation. **Ou sur autres départements, nous retourner en même temps que votre commande le cerfa (contrat d'assemblage) mis à votre disposition.**

Nos forfaits sont applicables uniquement si le groupe extérieur est accessible sans échafaudage maximum 2,50 mètres. De même que pour l'unité intérieure. Au-delà nous consulter

Il est **important de préciser** que si **la pose n'est pas conforme** ou si l'endroit est inaccessible, la **mise en service sera reportée et un forfait de déplacement de 150 € sera facturé.**